MOTION INTERSYNDICALE
REUNION CONJOINTE DES CTREA DE MIDI-PYRENES ET LANGUEDOC-ROUSSILLON
14 JUIN 2017

Une animation pédagogique du réseau d'action culturelle doit être mise en place dans notre région. La fusion des régions nécessite de mettre en place des moyens à la hauteur des redécoupages. Ils doivent être en adéquation avec le nombre d'établissements et l'espace de ces nouveaux territoires.

Au regard de ses missions , il est nécessaire que ce réseau soit animé par des enseignant.e.s d'ESC . En effet, il s'agit :

- d'animer les grandes thématiques de l'action culturelle en région en favorisant un projet partagé par les professeur.e.s d'ESC et leurs partenaires;
- de favoriser la communication afin de valoriser l'ensemble des actions réalisées dans le domaine culturel au sein des établissements ;
- de coordonner les besoins en termes de formations des membres du réseau FORMCO ;
- d'alimenter la réflexion sur l'éducation à la culture.

Cette animation/coordination permettra de mutualiser les énergies, de monter des projets plus pertinents et visibles sur le territoire et de trouver des complémentarités financières pour monter des projets inter-établissements (région, DRAC, DRAAF et établissements).

L'immense périmètre de la région Occitanie ne peut fonctionner avec les seuls moyens humains de la région ex LR avec son mi-temps basé à Montpellier. Notre région a plus que doublé et pour faire vivre notre réseau, qui a prouvé son dynamisme et sa vitalité, il nous faut absolument une structuration en 2 circonscriptions. Nous avons besoin de 2 mi-temps ESC, l'un pour l'ex-Languedoc-Roussillon et un autre pour l'ex-Midi-Pyrénées. En effet, outre le coût financier très élevé (frais kilométriques, hébergement), les temps de déplacement pour les personnels motivés seront à eux seuls démotivants, fatigants et inopérants. Comment concevoir des rencontres de travail avec pour certain.e.s 4 à 6 heures de route dans la journée ? Comment penser alors qu'un certain nombre d'EPL ne seront pas de fait encore plus isolés qu'ils ne le sont ?

Par ailleurs, les compléments en heures supplémentaires effectives, proposés pour l'ex région Midi Pyrénées comme pour l'ex-Languedoc-Roussillon, ne sauraient être la solution au vu des missions de l'animateur (trice) de réseau. Le travail est conséquent et ne saurait s'ajouter en plus des missions d'enseignement et d'animation d'un EPL. Il y aurait clairement un risque d'épuisement professionnel à terme. Aussi nous plaidons pour une décharge de service et non pour des heures supplémentaires.

Le réseau a aujourd'hui une réelle visibilité auprès des partenaires régionaux. Sa survie et sa crédibilité ne pourront être assurées et confortées dans le temps qu'avec des conditions d'animation correctes et adaptées.
Nous demandons donc de tout mettre en œuvre pour obtenir un mi-temps ESC dans chacune des ex-régions, en plus des moyens du SRFD. Les deux mi-temps permettraient à l'institution et aux enseignant.e.s d'affirmer une réelle politique culturelle sur l'ensemble de la grande région.
Enfin la dynamisation et l'animation des territoires sont un des axes de la Loi d'Orientation Agricole, et les missions confiées aux animateurs (trices) et plus largement au réseau permettront une visibilité et une implication de l'enseignement agricole sur toute l'Occitanie, sans qu'aucun territoire ne soit oublié.

Castelnaudary, le 14 juin 2017